



Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

2520, av. Lionel-Groulx, local 202
Montréal, QC H3J 1J8
1-800-566-9662 / 514-521-1485

Madame France-Élaine Duranceau
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Société d'habitation du Québec
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5E7
ministre@habitation.gouv.qc.ca

Par courrier électronique

Montréal, le 06 octobre 2023

Objet : fracture numérique dans les HLM

Madame la Ministre,

Nous sollicitons votre intervention dans un dossier qui tient particulièrement à cœur à nos 300 associations et comités consultatifs de résident.e.s membres, soit celui de l'accès à l'internet abordable.

En effet, le dossier de la fracture numérique s'est imposé dans les HLM lors de la pandémie. Même si le confinement est terminé, les enjeux d'accès à l'internet restent criants. Pour ne citer que deux exemples, les enfants ont absolument besoin d'une connexion pour leurs devoirs et les liens avec l'école, les personnes âgées ont absolument besoin d'une connexion pour prendre différents rendez-vous médicaux ou sortir de l'isolement. C'est pourquoi, lors de notre Congrès de juin 2023, les 240 délégué.e.s ont réitéré leur demande pour un accès internet abordable pour toutes et tous les locataires de HLM. Nous avons, à cet effet, une proposition qui serait à coût nul pour le gouvernement puisque les offices pourraient négocier un prix de gros et charger

individuellement chaque locataire qui veut en bénéficier ; proposition que nous avons amenée au comité wifi de la Table des partenaires sur les HLM publics.

Quelle ne fût pas notre surprise, lors de la dernière rencontre de la Table, d'apprendre que la SHQ considérait que le contexte pandémique ayant changé, il n'y avait plus de fracture numérique et que le comité wifi n'était plus pertinent. Ledit comité avait pourtant confirmé, le 15 septembre, que l'enjeu était encore d'actualité et qu'il souhaitait travailler sur le mandat d'« *élaborer des solutions concrètes et abordables pour réduire la fracture numérique, en proposant un accès internet à coût abordable pour les ménages à faible revenu* ».

Non seulement la SHQ ne souhaite pas la poursuite des travaux du Comité mais en plus, un communiqué a été transmis aux Offices municipaux qui avaient pris des initiatives sur ce dossier. Au lieu de reconnaître la fracture numérique, d'encourager ou même soutenir les OH, la SHQ a préféré leur dire qu'elle n'endosserait aucune entente et ne fournirait aucun budget. Ainsi, au lieu d'être un agent motivateur, la SHQ a préféré décourager ces initiatives, allant jusqu'à lister l'ensemble des difficultés que cela pourrait engendrer.

Lors de nos échanges, vous sembliez tout à fait comprendre l'impact de la fracture numérique sur les locataires de HLM et la nécessité d'agir. Si tel est le cas, nous vous demandons d'intervenir auprès de la SHQ afin que cette orientation se concrétise par la reprise des travaux pour que l'internet à faible coût soit disponible dans l'ensemble des HLM du Québec. La SHQ devrait lancer le message aux offices que l'accès à internet est un service essentiel et qu'ils sont fortement encouragés à négocier avec des fournisseurs pour que ce service soit rendu dans tous les HLM.

Dans l'attente d'un suivi, recevez nos sincères salutations,



Yves Dubé,
Président de la FLHLMQ

CC : Claude Foster, pdg de la Société d'habitation du Québec